

## COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni en visioconférence les 15 et 16 mars 2021.

Le comité national a pris connaissance des premières orientations de la DGAC issues des travaux, en cours, de la mission interne relative à l'étude de la soutenabilité du budget annexe. Au vu des incertitudes actuelles liées à la situation sanitaire et à l'imprécision des scénarios européens de trafic, il s'interroge sur la pertinence d'extrapolations à quinze ans réalisées par la DGAC pour modéliser l'évolution de son budget et fonder sa future stratégie.

Le comité national alerte la Direction et les Pouvoirs publics sur la nécessité de ne pas reproduire les erreurs de gestion des crises précédentes. Il rappelle les très nombreux départs en retraite de contrôleurs aériens en fin de décennie et souligne le besoin d'un recrutement suffisant pour y faire face. *A contrario*, il salue la volonté de sauvegarder les budgets d'investissement nécessaires d'une part, au développement et déploiement des nouveaux outils de simulation et, d'autre part, à la modernisation des outils de contrôle. Il demeure toutefois très critique quant au pilotage de cette dernière dont la planification stratégique n'a de cesse de glisser et qui reste trop lointaine pour les approches et les tours de contrôle.

Le comité national rejette les modalités des réserves « opérationnelles » et du compte-temps qui nuisent à la performance de la DSNA et à l'implication des contrôleurs aériens et qui sont, par construction, opérationnellement contreproductives. Il se désolé de l'absence d'ouverture de la Direction dans la recherche d'une voie permettant d'apaiser le climat social et d'éviter des conséquences préjudiciables durables.

Plus largement, le comité national dénonce la dégradation sans précédent du dialogue social aux niveaux national et local, aux antipodes de ce que requiert la situation de crise actuelle. La notification s'est substituée à la concertation, les débats locaux sont censurés par les directives de l'échelon central, les engagements pris ne sont pas tenus et le mépris s'est trop souvent immiscé dans le regard porté sur les contrôleurs aériens. La situation est inacceptable et doit cesser. Le comité national exhorte la Direction à en prendre la pleine mesure.

Le comité national rappelle la richesse pour la DSNA de la mobilité des contrôleurs aériens et son importance sociale comme en témoignent les débats tenus tous les deux ans en Congrès. À ce titre, il s'oppose fermement à toute modification hâtive des critères de mobilité qui conduirait à modifier les plans de vie personnelle et professionnelle des contrôleurs aériens.

Le comité national valide la tenue de son XXXIII<sup>e</sup> Congrès du 11 au 15 octobre 2021 à Toulouse, initialement prévu en mars et reporté pour des raisons sanitaires.

*Adopté à l'unanimité*